



# Stratégie européenne et internationale 2023-2027

## ANNEXE 3

### Principaux instruments financiers mobilisables (Chap. 5.2)

Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
Français	Commission des garanties	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanisme de garantie de l'État à des opérations de commerce extérieur présentant un caractère essentiel pour l'économie nationale afin de favoriser les exportations françaises en couvrant les différents risques à l'export ;</li> <li>Liste des pays éligibles pour l'assurance-crédit actualisée chaque année ;</li> <li>Direction Générale du Trésor / BPI.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de prime : fonction de la nature du risque couvert, de la classification du risque pays, de la catégorie de risque débiteur, la structure de financement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exportateurs français</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les exportateurs français ;</li> <li>Garantir des projets intégrant les priorités environnementales et climatiques de la France.</li> </ul>	Participation à la Commission des garanties.	DAEI/DGAC/DGAMPA/DGE/DGITM
Français	Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement d'études de faisabilité ou de démonstrateurs de technologies vertes et innovantes ;</li> <li>Subventions ou avances remboursables ;</li> <li>Liste des pays éligibles révisée annuellement (essentiellement pays en développement et émergents) ;</li> <li>Pilotage par la DGTrésor.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>500 k€ en moyenne par projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entreprises françaises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les entreprises françaises portant des projets en appui aux politiques publiques des ministères ;</li> <li>Développer des vitrines françaises de la transition écologique ;</li> <li>Encourager/soutenir les projets répondant aux objectifs climatiques et environnementaux.</li> </ul>	Participation aux comités aide – projet.	DAEI/DGAC
Français	Fonds d'expertise technique et d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le FEXTE finance des programmes de coopération technique et des études de préparation de projet dans les pays en développement. Il est destiné à répondre aux demandes et besoins d'expertise et d'expériences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Montant minimal de 200 000 €</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À la demande du pays, avec le soutien du Service économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'expertise française.</li> <li>Nouer des partenariats.</li> </ul>	Orientation des projets vers nos priorités.	DAEI/DGAC

Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
	d'expériences (FEXTE)	françaises des pays bénéficiaires de l'aide publique au développement dans lesquels l'AFD est autorisée à intervenir, tout en contribuant à leur développement durable.					
Français	Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Instrument financier interministériel de mise en œuvre des conventions internationales environnementales dans les pays éligibles à l'APD ;</li> <li>Subvention (quelques cas d'avance remboursable) ;</li> <li>DGTrésor.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>132 M€ (2023-2026) ;</li> <li>Financement moyen unitaire 1,5 M€.</li> </ul>	Tous types d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orienter les priorités programmatiques vers les objectifs défendus par les « ministères » ;</li> <li>Accompagner les pays tiers stratégiques pour les "ministères" dans la mise en œuvre de politiques publiques environnementales ambitieuses ;</li> <li>Soutenir les organisations de la société civile sur les questions d'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation aux comités de pilotage (i.e comité d'octroi) ;</li> <li>Portage de plus d'1/3 des projets financés par le FFEM.</li> </ul>	DAEI
Français	Prêts du Trésor	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêt entre l'État français et un État étranger pour financer un projet d'infrastructure ou de service à forte composante française. Liste des pays éligibles actualisée chaque année ;</li> <li>Accord intergouvernemental (AIG) pour fixer les conditions de remboursement du prêt ;</li> <li>Financement directement versé de l'Etat français à l'entreprise bénéficiaire ;</li> <li>Pilotage par la DGTrésor.</li> </ul>	Montant du prêt : 10 à 70 M€	Entreprises françaises	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir les entreprises françaises portant des projets en appui aux politiques publiques des ministères ;</li> <li>Développer des vitrines françaises de la transition écologique ;</li> <li>Encourager les projets répondant aux objectifs climatiques et environnementaux.</li> </ul>	Participation aux comités aide – projet.	DAEI/DGAC
Européen	Facilité de relance et résilience (FRR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>La FRR est le principal programme du plan de relance européen et finance les réformes et les investissements entrepris par les États membres, notamment pour accélérer la transition verte (minimum de 37 % de crédits alloués à cette thématique) ;</li> <li>Enveloppe allouée aux États membres en contrepartie d'un plan national de relance et de résilience (PNRR) approuvé par l'UE avec des décaissements liés à l'atteinte de jalons liés aux réformes prévues dans le PNRR et d'objectifs</li> </ul>	724,688 Mds€  Part France : environ 40 Mds€	États qui peuvent en faire bénéficier une grande variété d'acteurs	Engager l'ensemble des dépenses d'ici 2023 et les payer avant fin 2026.	Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes et de la gestion de ces crédits.	DAF avec directions concernées par les mesures inscrites dans le PNRR

Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
		quantitatifs (la FRR ne finance pas des projets mais rembourse des dépenses globales) ; <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pilotage interministériel (secrétariat général des affaires européennes et secrétariat général chargé du plan de relance).</li> </ul>					
Européen	Fonds d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le fonds d'innovation vise à aider les entreprises à investir dans les énergies et les industries propres ;</li> <li>▪ Il se concentre sur les technologies hautement innovantes et les grands projets phares en Europe susceptibles d'entraîner d'importantes réductions des émissions ;</li> <li>▪ Les financements sont octroyés par le biais d'appels à projets organisés par la Commission ;</li> <li>▪ Suivi par nos ministères.</li> </ul>	Environ 62 Mds€ sur 2021-2030 (dépend du prix du quota ETS)	Entreprises	Faciliter la mobilisation du fonds au bénéfice des acteurs français.	Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes.	DGEC
Européen	Fonds européen agricole de garantie (FEAGA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le FEAGA finance l'aide au revenu pour les agriculteurs (conditionnée au respect de normes concernant la protection de l'environnement ou encore le bien-être des animaux) et les mesures de soutien aux marchés agricoles, notamment pour limiter les perturbations ;</li> <li>▪ Fonds en gestion partagée (enveloppe allouée aux Etats membres qui doivent formaliser un plan stratégique national de la Politique agricole commune approuvé par la Commission) ;</li> <li>▪ Pilotage par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.</li> </ul>	Sur la période 2021-2027 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 290,5 Mds€</li> <li>▪ Part France : 51,6 Mds€</li> </ul>	Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Orienter les priorités programmatiques du Plan Stratégique National vers les objectifs climatiques et environnementaux ;</li> <li>▪ Dans le cadre de l'éventuelle revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 et des négociations du prochain CFP (2028-2034), renforcer les objectifs climatiques et environnementaux et les moyens qui leur sont alloués.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à l'élaboration du PSN et sa révision à mi-parcours ;</li> <li>▪ Participation au suivi (membre du comité de suivi) et à l'évaluation du PSN ;</li> <li>▪ Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations.</li> </ul>	CGDD
Européen	Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le FEADER vise à financer le développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus durable et résilient face au changement climatique (mesures agroécologiques) ;</li> <li>▪ Fonds en gestion partagée (enveloppe allouée aux États membres qui doivent formaliser un plan stratégique national de la Politique agricole commune approuvé par la Commission) ;</li> </ul>	Sur la période 2021-2027 : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 96,1 Mds€</li> <li>▪ Part France : 413,4 Mds€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agriculteurs</li> <li>▪ Pour les interventions en faveur du développement rural, nombreux acteurs éligibles (organisme de droit public ou privé, personne physique ou un groupement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Orienter les priorités programmatiques du Plan Stratégique National vers les objectifs climatiques et environnementaux ;</li> <li>▪ Dans le cadre de l'éventuelle revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 et des négociations du prochain CFP 2028-2034, renforcer les objectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à l'élaboration du PSN et sa révision à mi-parcours ;</li> <li>▪ Participation au suivi (membre du comité de suivi) et à l'évaluation du PSN ;</li> <li>▪ Portage des positions ministérielles en interministériel dans le</li> </ul>	CGDD

Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Pilotage par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et par les Régions (développement rural).</li> </ul>		de personnes physiques ou morales)	climatiques et environnementaux et les moyens qui leur sont alloués.	cadre des négociations européennes.	
Européen	Fonds européen de développement régional (FEDER)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le FEDER est destiné à favoriser le développement économique des régions en finançant des projets d'investissement dans de nombreux domaines en particulier en lien avec la transition verte (les énergies renouvelables par exemple), mais aussi les projets d'infrastructures de transport et numériques ;</li> <li>Fonds en gestion partagée (enveloppe allouée aux États membres qui doivent formaliser un accord de partenariat approuvé par la Commission et décliné en programmes opérationnels régionaux) ;</li> <li>Pilotage par les régions mais coordination par l'ANCT (accord de partenariat).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>226 Mds€</li> <li>Part France : 9,1 Mds€ (auquel il faut ajouter 1 Md€ au titre de la coopération transfrontalière)</li> </ul>	Nombreux acteurs éligibles (organisme de droit public ou privé, personne physique ou un groupement de personnes physiques ou morales)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orienter les priorités programmatiques vers les objectifs climatiques et environnementaux ;</li> <li>Favoriser la pleine utilisation des crédits par les régions dans le cadre de l'éventuelle revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 des négociations du prochain CFP (2028-2034), renforcer les objectifs climatiques et environnementaux et les moyens qui leur sont alloués.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à l'élaboration de l'accord de partenariat ;</li> <li>Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes.</li> </ul>	ANCT
Européen	Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le FEAMPA sert à soutenir la mise en œuvre de la politique commune de pêche (PCP) et de la politique maritime européenne ;</li> <li>Fonds majoritairement en gestion partagée (enveloppe allouée à chaque État membre en contrepartie d'un programme formalisé)</li> <li>Pilotage DGAMPA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>6,1 Mds€</li> <li>Part France : environ 650 M€</li> </ul>	Pêcheurs et acteurs impliqués dans la politique maritime	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consommer l'enveloppe française ;</li> <li>Assurer la position française dans le cadre de la revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP-2021-2027) des négociations du prochain CFP (2028-2034).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes ;</li> <li>Pilotage du fonds.</li> </ul>	DGAMPA
Européen	Fonds pour une transition juste (FTJ)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Fonds pour une transition juste (FTJ) est destiné à financer des actions pour accompagner la reconversion des territoires les plus affectés sur les plans économique et social par la transition vers la neutralité carbone ;</li> <li>Le fonds est en gestion partagée : enveloppe allouée aux États membres qui doivent en contrepartie formaliser des plans de transition juste approuvés par la Commission ;</li> <li>Les plans de transition juste sont portés par les régions ayant des départements éligibles. Au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>19,3 Mds€</li> <li>Part France : 1,04 Md€</li> </ul>	Nombreux acteurs éligibles (acteurs publics et/ou privés : État, collectivités locales, chambres consulaires, entreprises...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à la pleine utilisation de l'enveloppe française par les régions ;</li> <li>Dans le cadre de la revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP- 2021-2027) des négociations du prochain CFP (2028-2034), conforter ce fonds en veillant à une meilleure articulation avec les autres fonds et en veillant à ce que les objectifs et modalités du</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à l'élaboration des plans de transition juste ;</li> <li>Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes.</li> </ul>	ANCT/DGEC

Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
		niveau national, le suivi et la coordination sont assurés par l'ANCT en lien avec le DGEFP.			fonds soient plus adaptés aux besoins français.		
Européen	Fonds social européen (FSE+)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le FSE+ finance des projets dans le domaine de l'emploi, de la formation professionnelle et de la lutte contre les exclusions ;</li> <li>Fonds en gestion partagée (enveloppe allouée aux Etats membres qui doivent formaliser un accord de partenariat approuvé par la Commission et décliné en programmes opérationnels régionaux) ;</li> <li>Pilotage mixte : État (DGEFP – 65 % de l'enveloppe) et régions (35 %) ;</li> <li>Coordination globale par l'ANCT (accord de partenariat).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>98,5 Mds€</li> <li>Part France : 6.675 Mds€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombreux acteurs publics et/ou privés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que dans les priorités programmatiques, le FSE+ intègre les enjeux liés à la transition juste ;</li> <li>Favoriser la pleine utilisation des crédits par les régions.</li> <li>Dans le cadre de l'éventuelle revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 et des négociations du prochain CFP (2028-2034), renforcer la prise en compte des enjeux de transition juste.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à l'élaboration de l'accord de partenariat ;</li> <li>Participation au comité de suivi national FSE+ ;</li> <li>Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes.</li> </ul>	ANCT
Européen	Fonds social pour le climat (FSC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le FSC vise à atténuer, pour les ménages et les très petites entreprises les plus vulnérables, le coût du carbone répercuté sur les consommateurs du fait de l'extension de l'ETS aux secteurs du bâtiment et du transport routier ;</li> <li>Enveloppe allouée aux États membres en contrepartie d'un plan social climat approuvé par la Commission avec des décaissements en fonction de l'atteinte de jalons liés aux réformes prévues dans le PNRR et l'atteinte d'objectifs quantitatifs (Le FSC ne finance pas des projets mais rembourse des dépenses globales) ;</li> <li>Pilotage par nos ministères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orientation générale au Conseil : 59 Mds€</li> <li>Part France (11,2 % - 6,61 Mds€)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>États pour financer des mesures et d'investissements à destination des ménages ou des petites entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir un dispositif qui réponde aux besoins français et limiter la charge administrative liée à son utilisation dans le cadre de la négociation en cours ;</li> <li>Utiliser l'ensemble de l'enveloppe allouée à la France ;</li> <li>Dans le cadre de la revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP - 2021-2027) des négociations du prochain CFP (2028-2034), conforter ce dispositif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes ;</li> <li>Conception et portage du plan social climat.</li> </ul>	DGEC
Européen	InvestEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le programme InvestEU est un mécanisme de garantie budgétaire qui soutient les projets d'investissements des partenaires financiers de l'Union européenne ;</li> <li>Le fonds est en partie en gestion directe par la Commission et en partie en gestion indirecte (actions mises en œuvre avec le soutien de la Banque européenne d'investissement et des banques nationales de développement) ;</li> </ul>	9,142 Mds€	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombreux acteurs éligibles (acteurs publics et/ou privés : État, collectivités locales, chambres consulaires, entreprises...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter la mobilisation d'InvestEU au bénéfice des acteurs français ;</li> <li>Dans le cadre de la revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP - 2021-2027) des négociations du prochain CFP (2028-2034), renforcer les objectifs climatiques et environnementaux et les moyens qui leur sont alloués ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes.</li> </ul>	DAEI

Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce programme a un rôle clé pour mobiliser les investissements privés.</li> </ul>		
Européen	ITER	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme finançant le projet international ITER (réacteur thermonucléaire expérimental international) ;</li> <li>▪ Programme en gestion indirecte, la contribution est destinée à l'entreprise commune européenne « Fusion for Energy » (F4E).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5,614 Mds€</li> <li>▪ (Taux de retour français très élevé, car le réacteur est en France)</li> </ul>	Entreprise commune européenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le cadre de la revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP- 2021-2027) des négociations du prochain CFP (2028-2034), conforter les moyens alloués au projet ITER.</li> </ul>	Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes.	DGEC
Européen	Jumelage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le jumelage est une modalité de coopération institutionnelle conçue par la Commission européenne</li> <li>▪ Il mobilise l'expertise publique des États membres</li> <li>▪ Financés par l'Instrument de pré- adhésion et l'Instrument européen de voisinage, chaque jumelage favorise un échange de pair à pair et conduit à un transfert d'expertise technique des institutions et administrations des États membres vers celles des pays partenaires.</li> </ul>	Partenariat long (entre 8 et 36 mois)	Au bénéfice des pays qui ont une perspective d'adhésion à l'Union européenne et des pays du voisinage (méditerranéen et oriental)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir l'expertise française ;</li> <li>▪ Nouer des partenariats.</li> </ul>	Appui en expertise technique via l'apport de chefs de projets, de conseillers résidents, d'experts court terme.	Selon thématique des projets
Européen	LIFE+	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le programme LIFE+ vise à financer des projets innovants dans les domaines de la nature et biodiversité, l'économie circulaire et la qualité de vie, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique ainsi que la transition vers l'énergie propre ;</li> <li>▪ Le fonds est en gestion directe par la Commission (appels à projets) ;</li> <li>▪ Le suivi du programme est assuré par nos ministères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5,4 Mds€ sur 2021-2027</li> <li>▪</li> </ul>	Entreprises, ONG, Collectivités, Établissements publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser les financements communautaires au bénéfice de projets portés par les acteurs français et renforcer le nombre de projets français retenus ;</li> <li>▪ Dans le cadre de la revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP - 2021-2027) et des négociations du prochain CFP (2028-2034), renforcer ce programme emblématique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mission d'assistance technique à la préparation, l'évaluation et l'accompagnement des candidatures françaises ;</li> <li>▪ Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes ;</li> <li>▪ Participation aux comités qui définissent notamment le programme de travail pluri- annuel.</li> </ul>	DAEI – DEB – DGEC
Européen	Mécanisme pour l'interconnexion en	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe pour les transports (MIE-T) a pour vocation de soutenir des projets d'infrastructures jugés</li> </ul>	12,8 Mds€ pour le transport (sans l'enveloppe cohésion)	Nombreuses entités éligibles (sauf personnes physiques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Orienter les priorités programmatiques vers les objectifs et projets défendus par la France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagnement des porteurs de projet ;</li> </ul>	DGITM

Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
	Europe pour les transports (MIE)	d'intérêt général dans les secteurs du transport dans l'UE ; <ul style="list-style-type: none"> <li>Le MIE est un programme en gestion directe par la Commission (par appels à projets).</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter la mobilisation du MIE au bénéfice des acteurs français ;</li> <li>Dans le cadre de la revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP- 2021-2027) des négociations du prochain CFP (2028-2034), renforcer le volet transports qui est insuffisant pour répondre aux besoins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portage des positions françaises dans le comité gérant le MIE ;</li> <li>Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes.</li> </ul>	
Européen	<i>Neighbourhood, Development and International Cooperation</i> (NDICI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'instrument NDICI est le principal programme d'aide extérieure de l'UE ;</li> <li>Le fonds est en partie en gestion directe par la Commission (appels à projets) et en partie en gestion indirecte (actions partiellement ou entièrement mises en œuvre avec le soutien d'entités, telles que des pays tiers ou d'organismes tels que Banque mondiale, Banque européenne d'investissement...);</li> <li>Suivi par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.</li> </ul>	79,5 Mds €	Nombreux acteurs publics et/ou privés	Dans le cadre de l'éventuelle revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP- 2021-2027) des négociations du prochain CFP (2028-2034), renforcer les objectifs climatiques et environnementaux et les moyens qui leur sont alloués.	Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes.	DAEI
Européen	Programme Horizon Europe	<ul style="list-style-type: none"> <li>Horizon Europe est le programme-cadre de l'Union européenne qui finance les projets de recherche et l'innovation, notamment en matière d'environnement, d'énergie, de climat, de mobilité (transports, déplacements) et d'espace ;</li> <li>Le programme est en gestion directe par la Commission et fonctionne par appel à projets ;</li> <li>Suivi par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation.</li> </ul>	91 Mds€ ou 95,5 Md€ en euros courants	Nombreux acteurs publics et/ou privés	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que, dans les priorités programmatiques, les priorités ministérielles sont bien prises en compte et, au niveau européen, veiller à l'atteinte de l'objectif spécifique à Horizon Europe de 30 % de dépenses consacrées à la lutte contre le changement climatique ;</li> <li>Respecter l'ambition globale visant à consacrer 7,5 % en 2024 et 10 % en 2026 et en 2027 des dépenses annuelles au titre du CFP aux objectifs en matière de biodiversité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation au dispositif d'accompagnement des porteurs de projets mis en place par le ministère de la recherche dans le cadre de groupes thématiques nationaux (GTN) et groupes miroir ;</li> <li>Participation aux comités de la Commission gérant le programme Horizon Europe ;</li> <li>Portage des positions ministérielles en interministériel dans le</li> </ul>	CGDD (en lien avec les autres directions)

Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
					<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le cadre de l'éventuelle revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP - 2021-2027) des négociations du prochain CFP (2028-2034), renforcer le financement de l'innovation dans les transports et les objectifs climatiques et environnementaux, ainsi que les moyens qui leur sont alloués.</li> </ul>	<p>cadre des négociations européennes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation directe des DGs du ministère à des appels à projets européens (ex : maquette BIM, BISON, DUT, CASRI) dans le cadre notamment de CSA (coordination support actions en amont des projets de recherche).</li> </ul>	
Européen	Programme spatial européen	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financement des grands programmes européens de déploiement de satellites pour observer ou fournir des services et données (navigation aérienne, géolocalisation, services de surveillance de l'environnement) ;</li> <li>▪ Le programme est, pour partie, en gestion directe par la Commission et, pour partie, en gestion indirecte via l'agence spatiale européenne et les entreprises conjointes chargés de la mise en œuvre ;</li> <li>▪ Suivi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.</li> </ul>	14,88 Mds€ (retour français très important)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agence spatiale européenne et entreprises du secteur, entités publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Orienter les priorités programmatiques vers les objectifs et projets défendus par la France, avec une attention particulière pour Copernicus et EGNOS/Galileo ;</li> <li>▪ Dans le cadre de la revue à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP - 2021-2027) des négociations du prochain CFP (2028-2034), conforter les moyens alloués à ce programme.</li> </ul>		CGDD (Copernicus et EGNOS/Galileo) et DGAC (EGNOS/Galileo)
Européen	REACT- EU	Le dispositif <i>Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe</i> (REACT- EU) apporte des ressources supplémentaires et temporaires tirés du plan de relance aux programmes existants précités dans le tableau (FEDER, FSE).	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 50,619 Mds€</li> <li>▪ Part France : 3,6 Mds€</li> </ul>	Voir lignes FEDER et FSE+	Engager l'ensemble des dépenses d'ici 2023 et les payer avant fin 2026.	Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes et de la gestion de ces crédits.	ANCT
Européen	RepowerEU	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce dispositif est une extension de la FRR destinée à financer les réformes et les investissements pour faire face à la crise énergétique (plan RepowerEU) ;</li> <li>▪ Le fonctionnement est identique à la FRR (voir supra).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Orientation générale au Conseil : 20 Mds€</li> <li>▪ Part France (2,32 Mds€)</li> </ul>	États qui peuvent en faire bénéficier une grande variété d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir un dispositif qui réponde aux besoins français et limiter la charge administrative liée à son utilisation dans le cadre de la négociation en cours ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Portage des positions ministérielles en interministériel dans le cadre des négociations européennes ;</li> </ul>	DAF/DGEC



Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Engager l'ensemble des dépenses d'ici 2023 et les payer avant fin 2026.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des mesures à financer.</li> </ul>	
Européen	Réserve d'ajustement Brexit (BAR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>La BAR est un instrument d'urgence temporaire visant à compenser pour les États membres concernés l'impact économique du Brexit sur les secteurs les plus durement touchés ;</li> <li>Fonds en gestion partagée ;</li> <li>Pilotage interministériel sous coordination ANCT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5,4 Mds€</li> <li>Part France : 735,6 M€</li> </ul>	États qui peuvent en faire bénéficier les entreprises publiques et privées confrontées à une perturbation des flux commerciaux, les PME, les organisations et les communautés régionales et locales, y compris le secteur de la pêche artisanale côtière	Engager l'ensemble des dépenses destinées aux ports, au Tunnel sous la Manche et à la pêche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autorité de gestion (ANCT) ;</li> <li>Gestion des mesures pêches du fonds (DGAMPA) ;</li> <li>Gestion des mesures relatives aux infrastructures de transport (DGITM).</li> </ul>	ANCT, DGITM, DGAMPA
Européen	TAIEX ( <i>Technical Assistance and Information Exchange instrument</i> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>TAIEX est un instrument d'assistance technique et d'échanges d'informations ;</li> <li>Il offre une assistance technique à travers des séminaires, missions d'experts et visites d'études destinés aux administrations centrales, aux autorités judiciaires et forces de l'ordre, aux parlements et à leurs fonctionnaires, aux représentants de partenaires sociaux, de syndicats et d'associations des employeurs.</li> </ul>	Assistance technique à court terme	Au bénéfice des pays qui ont une perspective d'adhésion à l'Union européenne et des pays du voisinage (méditerranéen et oriental)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'expertise française. ;</li> <li>Nouer des partenariats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aide au montage de TAIEX ;</li> <li>Accueils de délégations dans le cadre des TAIEX.</li> </ul>	Selon thématique des projets
International	Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanisme financier couvrant cinq conventions internationales (CDB, CCNUCC, UNCCD, POP, Minamata) en matière de protection de la biodiversité, lutte contre le changement climatique, la désertification, la pollution ;</li> <li>Financeur multilatéral ;</li> <li>MEFSIN - Direction générale du Trésor.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>5,3 Mds USD, dont 360 M USD de la France (2022- 2026 pour GEF- 8) ;</li> <li>Depuis la création du FEM, la France a contribué à hauteur de 1,6 Mds USD, sur 21,1 Mds USD de contributions de tous les donateurs.</li> </ul>	Tous types d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orienter les priorités programmatiques vers les objectifs défendus par la France ;</li> <li>Faciliter la mobilisation du fonds au bénéfice des acteurs français.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation et participation aux Conseils du Fonds ;</li> <li>Mise à disposition d'un agent auprès du Fonds.</li> </ul>	DAEI

Typologie	Nom	Descriptif de l'instrument et de son mode de fonctionnement et du pilotage interministériel	Montant (annuel, pluriannuel, moyen par projet...)	Bénéficiaires	Enjeux pour les « ministères »	Modalités d'action (de participation) des « ministères »	DAC pilote/référente pour les « ministères »
International	Fonds Vert pour le Climat (FVC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mécanisme financier couvrant la convention internationale (CCNUCC) en matière de lutte contre le changement climatique ;</li> <li>▪ Financeur multilatéral ;</li> <li>▪ MEFSIN - Direction générale du Trésor.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 Mds USD (selon effectivité des promesses) lors de la première période de reconstitution (2020-2023, pour GCF- 1), dont 1,5 Mds USD de la France (la France avait abondé d'1 Md USD la capitalisation initiale) ;</li> <li>▪ Lancé en juillet 2022, le processus de la seconde reconstitution (2024-2027, pour GCF- 2) a abouti en octobre 2023 : la France abondera 1,6 Mds €.</li> </ul>	Tous types d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Orienter les priorités programmatiques vers les objectifs défendus par la France ;</li> <li>▪ Faciliter la mobilisation du fonds au bénéfice des acteurs français.</li> </ul>	Préparation et participation aux Conseils du Fonds.	DAEI